

**Plan Local d'Urbanisme**



**PLAN DE ZONAGE**  
 la commune

**5.1**

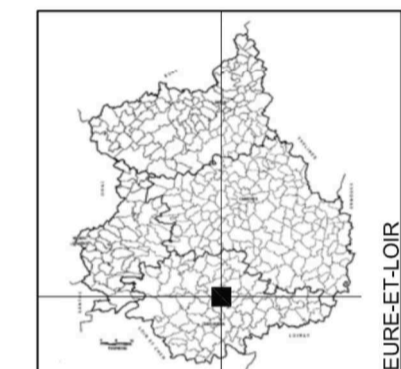
- ▶ Prescription d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme le 27 mai 2009
- ▶ Arrêt du projet le 10 avril 2013
- ▶ Dossier soumis à enquête publique du 23 septembre au 23 octobre 2014
- ▶ Plan Local d'Urbanisme approuvé le 20 février 2014

ECHELLE :

**1/10000**

PHASE :

**Approbation**



Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 20 février 2014 approuvant le plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Maur-sur-le-Loir Le Maire,

**En Perspective Urbanisme et Aménagement** ■ 2 rue des Côtes - 28000 Chartres  
 TEL : 02 37 30 26 75 - FAX : 02 37 36 94 45 ■ courriel : agence.enperspective@wanadoo.fr

**LEGENDE**

- Ua Zone urbaine habitat ancien
- Ub Zone urbaine habitat récent
- Ue Zone urbaine équipements
- 2AU Zone d'urbanisation future à long terme à dominante habitat
- A Zone agricole
- Ah Zone agricole hameaux et écarts
- N Zone naturelle protégée
- Ne Zone naturelle équipement
- Nh Zone naturelle hameaux et écarts
- Espaces boisés classés
- Paysages et bâti identifiés au titre de l'article L123.1.5.7 du Code de l'Urbanisme
- Zone inondable
- Site Natura 2000
- Monument historique
- Périmètre de protection des monuments historiques
- Site inscrit de la boucle du Loir
- Site d'exploitation agricole en activité
- Secteur sujet à Orientation d'Aménagement et de Programmation (O.A.P.)

